

Spécial  
Courir à  
Bezannes



# Flash Info

Bezannes - n°324 - avril 2019



Samedi **25** mai 2019

## COURIR à BEZANNES

- Animation & Courses jeunes - 18h15
- 7km Run for fun\* - 19h20 + Challenge entreprise
- 10km Label Régional - 20h00 Qualificatif au Championnat de France

Infos et inscriptions : [bezannes.dacreims.com](http://bezannes.dacreims.com)

Bezannes accueillera **samedi 25 mai 2019** l'événement sportif **COURIR A BEZANNES**, une boucle de 7 km et l'épreuve qualificative aux Championnats de France de 10 km, en partenariat avec le DAC Reims Athlétisme.

Si vous devez vous déplacer à l'extérieur de la commune, rentrer à votre domicile en fin de journée ou recevoir des invités le 25 mai au soir, **nous vous informons que la circulation sera perturbée, voire difficile par endroits dès 18h et ce, jusqu'à 21h.** Ce document vous permettra de vous organiser en conséquence.

# Les parcours





## Horaires des courses et animations

**18h15| Animations Eveils athlétiques** (*personnes nées entre le 1<sup>er</sup>/01/2010 et le 31/12/2012*)

**18h45| Poussins** (*personnes nées entre le 1<sup>er</sup>/01/2008 et le 31/12/2009*)

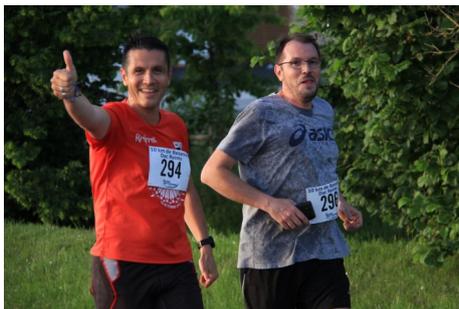
**18h45| Benjamins et Minimes** (*personnes nées entre le 1<sup>er</sup>/01/2004 et le 31/12/2007*)

**19h20 | Course 7 km Run for fun\*** (*\*Courir pour s'amuser*) (*personnes nées avant le 1<sup>er</sup>/01/2004*) - Ouverte au Challenge Entreprises

**20h00 | Course 10km** : (*personnes nées avant le 1<sup>er</sup>/01/2004*) - Ouverte au Challenge Entreprises

**21h15 | Remise des Récompenses**

**Infos et inscriptions :** <http://bezannes.dacreims.com/>



## Inscriptions Course du Samedi 25 mai 2019

### Par courrier, avant le 22 mai 2019

Télécharger le bulletin d'inscription + un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition » ou une photocopie de votre licence FFA + un chèque à l'ordre du DAC Reims Athlétisme. Le tout est à envoyer à Lionel Vandenhaut, Courir à Bezannes, 95 avenue du Docteur Manichon - 51110 BOURGOGNE

### Par Internet : Paiement sécurisé

**Sur place :** à partir de 17h30 le jour de l'événement (clôture des inscriptions 30 min avant la course). Une majoration de 3€ pour le 7 et le 10 km.

### Tarifs

- **5 €** pour la course des jeunes
- **11 €** pour la course du 7 et du 10 km (plus 3€ le jour de l'événement s'il reste encore des places)

### Retrait des dossards

A partir de 17h30 à la Salle Municipale de Bezannes.

### Suis-je bien inscrit ?

Liste des inscrits (voir la liste à jour sur le site du DAC Reims)

### Récompenses à partir de 21h 15 à la salle municipale

- Lots à tous les participants, tirage au sort des dossards présents
- Coupes aux premiers Bezannais
- Récompenses aux premiers de chaque catégorie

## Règlement de l'édition 2019



*Art.1 - Chaque coureur doit présenter une licence FFA / pass'Running ou un certificat médical de moins d'un an avec la mention « pratique de la course à pied en compétition »*

*Art.2 -En cas d'annulation de la manifestation par arrêté préfectoral seul un remboursement partiel de l'inscription sera effectué.*

*Art.3 - Le circuit sera fermé à la circulation 1/2h avant le départ et rouvrira à l'arrivée du dernier participant.*

*Art.4 - Des ravitaillements en eau seront disponibles au 5ème km et à l'arrivée. Pour le 7 km, ravitaillement à l'arrivée.*

*Art.5 - Tous les participants dégagent les organisateurs de toutes les responsabilités / dommages subis ou causés par eux-mêmes avant, pendant et après la course*

*Art.6 -En participant à cette manifestation, vous acceptez irrévocablement la captation photographique ou vidéographique de votre image. Ces images pourront être exploitées sous quelque forme que ce soit.*

*Par votre inscription, vous vous engagez à ne pas tenir responsable les photographes, ainsi que les responsables du DAC Reims, et toutes personnes agissant avec leur autorisation en ce qui relève de la possibilité d'un changement de cadrage, de couleur, et de densité qui pourrait survenir lors de l'utilisation de photographies ou images.*

*Art.7 - Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance auprès d'AXA Assurances Contrat 710431399104 couvrant leur responsabilité civile, celle des participants et celle de toute personne prêtant son concours à l'organisation de la manifestation et désignés à cet effet. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L 321-4 du code du sport).*



BEZANNES

### MAIRIE DE BEZANNES

1, rue source de Muire 51726 BEZANNES CEDEX  
courriel : [mairie@bezannes.fr](mailto:mairie@bezannes.fr)

Tél : 03 26 36 56 57  
[www.bezannes.fr](http://www.bezannes.fr)

Fax : 03 26 36 54 13